



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 09 novembre 2020 à 17h30

- Décide de soumettre à la consultation publique une demande d'abattage d'arbres – protégés – sur parcelle N°903 ;
- Décide de reconduire son soutien à Nyon Région Tourisme, en fonction de la valeur du point d'impôt ;
- Décide de participer à l'assemblée générale extraordinaire 2020 de la SADEC, sous la forme écrite (mesures Covid-19) ;
- Décide de refuser une demande de remboursement, rétroactif, d'un permis de construire délivré et acquitté en 2019 ;
- Décide de refuser, après consultation de son service technique (STI), la pose d'un châssis rampant, parcelle N°866, ch. de Raulan 6. L'installation de ce dernier ne respecterait pas le règlement communal y relatif ;
- Décide de l'arrêt immédiat du chantier sur parcelle N°700, suite à une démolition non projetée de murs et relevée par différents citoyens.

La Municipalité